



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des finances publiques**

Le mercredi 1er juin 2016 — Vol. 44 N° 111

Élection à la présidence et à la vice-présidence

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des finances publiques

Le mercredi 1er juin 2016 — Vol. 44 N° 111

Table des matières

Élection du président, M. Raymond Bernier	1
Élection du vice-président, M. Jean-François Lisée	2
Élection du vice-président, M. André Spénard	2

Intervenants

M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée
M. Raymond Bernier, président de la commission

Mme Véronique Tremblay
M. Richard Merlini
Mme Nicole Léger
M. Jean-François Lisée
M. François Bonnardel
M. André Spénard

Note de l'éditeur : La commission a aussi siégé en après-midi pour l'étude détaillée du projet de loi n° 87, Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.

Le mercredi 1er juin 2016 — Vol. 44 N° 111

Élection à la présidence et à la vice-présidence

(Dix-sept heures trois minutes)

Le Président (M. Chagnon) : Je constate que nous avons le quorum.

Alors, conformément à l'article 127 de notre règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement. Alors, selon l'article 134 du règlement, cette commission compte deux vice-présidents, l'un provenant du groupe parlementaire formant l'opposition officielle et l'autre provenant du deuxième groupe d'opposition. Alors, selon l'article 135 du règlement, le président et les vice-présidents de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection du président, M. Raymond Bernier

Je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de président. Oui, je vous écoute, Mme la députée de Chauveau.

Mme Tremblay : Je...

Une voix : ...

Mme Tremblay : Ah! Finances? Oh! Non, ce n'est pas...

Le Président (M. Chagnon) : Alors, je n'ai pas de proposition? C'est bon!

Une voix : Non, non, mais quelle commission est-ce?

Le Président (M. Chagnon) : C'est une bonne question. On est à la Commission des finances publiques.

Une voix : M. le Président...

Le Président (M. Chagnon) : Oui. Vous avez une motion, vous?

M. Merlini : Oui, j'ai une motion, M. le Président.

Le Président (M. Chagnon) : Alors, M. le député de La Prairie, je vous écoute.

Une voix : On avait bien dit 17 heures?

Le Président (M. Chagnon) : Ah! bien, c'était... ils ne peuvent pas tous être à 17 heures, en même temps, là. J'ai beau courir, mais je ne suis pas capable de toutes les faire, les sept... les 10, en même temps.

Je vous écoute, M. le député de La Prairie.

M. Merlini : M. le Président, je propose la motion suivante : Que M. Raymond Bernier, député de Montmorency, soit élu président de la Commission des finances publiques.

Le Président (M. Chagnon) : Ah! Est-ce que M. Bernier est d'accord avec cette proposition-là?

M. Bernier : Je suis d'accord, je suis d'accord.

Le Président (M. Chagnon) : Bon. Est-ce que les membres du groupe parlementaire formant la majorité sont d'accord?

Une voix : Oui.

M. Merlini : D'accord.

Le Président (M. Chagnon) : Pas obligé de dire oui, là.

Mme Tremblay : On est d'accord.

Le Président (M. Chagnon) : Est-ce que les membres du groupe parlementaire formant l'opposition officielle sont aussi en faveur de cette élection-là?

Une voix : Bien sûr.

Une voix : Oui, on l'aime. C'est le moins pire de la gang.

Le Président (M. Chagnon) : Est-ce que les membres du groupe parlementaire formant la deuxième opposition sont d'accord?

Des voix : Oui.

Le Président (M. Chagnon) : Merci. Alors, je déclare donc élu M. le député de Montmorency, président de la Commission des finances publiques. Et je l'invite à venir siéger à ma place pour se trouver des vice-présidents. Merci beaucoup.

Le Président (M. Bernier) : Merci. Alors, bonne fin d'après-midi à tous.

Élection du vice-président, M. Jean-François Lisée

Je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de vice-président provenant du groupe parlementaire formant l'opposition officielle.

Mme Léger : M. le Président.

Le Président (M. Bernier) : Oui, Mme la députée de Pointe-aux-Trembles.

Mme Léger : Oui, j'ai une proposition, M. le Président.

Le Président (M. Bernier) : Ah oui?

Mme Léger : Je propose que le député de Rosemont soit élu vice-président de la Commission des finances publiques.

Le Président (M. Bernier) : Donc, j'ai une proposition que le député de Rosemont soit élu vice-président. Est-ce que le député de Rosemont accepte de... Asseyez-vous à ma droite, M. le député de Rosemont, asseyez-vous à ma droite. Asseyez-vous là, là. Est-ce que vous acceptez votre mise en candidature comme vice-président de la commission?

M. Lisée : Oui, je le veux.

Le Président (M. Bernier) : Oui, je le veux! Est-ce que le groupe parlementaire formant le gouvernement adopte cette proposition?

Des voix : Oui.

Le Président (M. Bernier) : Est-ce que le groupe parlementaire formant l'opposition officielle adopte cette proposition?

Des voix : Oui.

Le Président (M. Bernier) : Oui. Est-ce que le groupe... De la part du deuxième groupe d'opposition, est-ce que cette proposition est adoptée?

Des voix : Oui.

Le Président (M. Bernier) : Donc, merci. Vous êtes maintenant vice-président de la Commission des finances publiques.

M. Lisée : Est-ce qu'on s'embrasse ou...

Le Président (M. Bernier) : Non, non, on se donne la main, c'est suffisant. On se donne la main, c'est suffisant.

Élection du vice-président, M. André Spénard

Donc, je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de vice-président provenant du deuxième groupe d'opposition. Oui, M. le député de Granby.

M. Bonnardel : M. le Président, je propose que le député de Beauce-Nord soit élu vice-président de la Commission des finances publiques.

Le Président (M. Bernier) : Merci, M. le député de Granby. M. le député de Beauce-Nord, est-ce que vous acceptez cette proposition?

M. Spénard : Oui.

Le Président (M. Bernier) : Vous acceptez. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Bernier) : Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Bernier) : Est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Bernier) : Je déclare donc le député de Beauce-Nord vice-président de la Commission des finances publiques. Merci de vos collaborations, merci de votre participation.

Je lève la séance. La commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die. Merci.

(Fin de la séance à 17 h 7)